



SOUTENONS LA RELÈVE JURIDIQUE

Appel à la solidarité pour traverser la crise

Chères consœurs, chers confrères,

Chers avocat.e.s cumulant plus de 10 ans d'expérience,

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM), le Jeune Barreau de Québec (JBQ) et l'Association des Jeunes Barreaux de Région (AJBR) (ci-après « Les Jeunes Barreaux ») unissent leur voix afin de lancer un appel à la solidarité pour soutenir la relève juridique en ces temps de grands bouleversements que nous vivons toutes et tous. En effet, la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et des conséquences économiques en découlant appelle à la solidarité de la communauté juridique pour que la relève juridique soit soutenue afin de traverser la crise.

Le JBM, le JBQ et l'AJBR constituent respectivement l'intervenant majeur et incontournable en ce qui concerne la défense et la promotion des intérêts de leurs membres, soit les avocat.e.s de 10 ans et moins de pratique qu'ils représentent chacun dans leur section du Barreau du Québec.

DES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES QUI TOUCHENT D'AVANTAGE LES JEUNES

La crise sanitaire actuelle et les répercussions économiques qui en découlent touchent de plein fouet les jeunes avocat.e.s. Cette nouvelle réalité s'inscrit dans un marché du travail qui s'avérait déjà difficile; situation que le JBM a exposée dans le *Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec* publié en 2016. Ce rapport, qui souligne les difficultés auxquelles les jeunes avocat.e.s faisaient déjà face, a notamment conclu que : « La proportion d'avocats qui se retrouve sans emploi après leur stage a augmenté de 54 %. En effet, il y a dix ans, les avocats étaient 11,8 % à se retrouver sans emploi au moment de leur inscription au Tableau de l'Ordre – cette proportion est aujourd'hui de 18,2 %¹ ».

Ces difficultés sont exacerbées par la crise actuelle. Comme l'a illustré l'Organisation internationale du Travail dans une étude publiée en mai 2020, les jeunes travailleurs sont « les principales victimes des conséquences socio-économiques de la pandémie² » et il existe « un risque que leurs vies professionnelles soient marquées à jamais, conduisant à une « génération du confinement »³ ». Par exemple, au Canada, « le taux de chômage a augmenté de février à avril 2020 de 14,3 points de pourcentage pour les jeunes hommes (de 12,7 à 27,1 %) et de 20,4 points de pourcentage pour les jeunes femmes (de 8,0 à 28,4 %)⁴. »

Sans prise d'actions concrètes, ciblées et rapides, ces répercussions se cristalliseront à long terme et auront une influence sur la prochaine décennie de carrière des jeunes, entre autres puisqu'« en raison des mauvaises conditions économiques, les jeunes échouent dans leurs premières tentatives de trouver du travail ou se retrouvent dans un emploi qui ne correspond pas à leur niveau d'études⁵ ».

Ainsi, les difficultés déjà relevées pour les jeunes avocat.e.s en 2016 risquent de s'aggraver, tant sur le plan de la formation et des apprentissages pratiques propres au début de carrière que sur les plans du développement de clientèle, des conditions financières et salariales ou des opportunités professionnelles. Or, la crise sanitaire ne devrait pas affecter l'avenir de la profession.

Les appels à la classe politique pour soutenir et assurer une relance économique qui comprend des mesures spécifiques pour les jeunes travailleurs se font récemment entendre. Les Jeunes Barreaux estiment qu'un appel semblable, spécifique à la communauté juridique, doit aussi résonner afin de minimiser les impacts à long terme de cette crise. Nous vous suggérons des actions concrètes que vous pouvez prendre dès maintenant pour que la relève juridique demeure forte malgré la crise.

LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE À TRAVERS DES ACTIONS CONCRÈTES

- **Le partage de connaissances :** Partagez vos connaissances. Le mentorat à diverses fins et sous toutes ses formes doit être priorisé. Une action en ce sens a déjà été mise en place avec le lancement d'un projet pilote visant la modernisation du Service de mentorat du Barreau de Montréal et du JBM. Le *coaching* permet aussi aux jeunes professionnel.le.s de notamment développer leurs connaissances dans certains domaines de droit ou encore de diversifier leur clientèle.
- **La création d'opportunités pour les jeunes avocat.e.s :** Transmettez davantage de dossiers à des avocat.e.s de 10 ans et moins de pratique dès aujourd'hui et favorisez leur embauche lorsque possible. S'adjoindre des services de jeunes avocat.e.s afin de vivre la transformation de la justice et la modernisation de la pratique juridique résultera en une profession juridique plus forte, alors que la fougue de la jeunesse et la sagesse de l'expérience seront combinées.
- **Le positionnement de l'avocat comme partenaire d'affaires :** Valorisons la profession et positionnons l'avocat comme un partenaire d'affaires. La valorisation du droit doit demeurer une priorité afin que la population québécoise voie et réalise la plus-value que représentent les avocat.e.s pour leurs affaires.
- **Le don de toges :** Participez au programme *Toge au suivant* du JBM en faisant don de vos toges inutilisées afin que celles-ci soient réutilisées par de jeunes avocat.e.s et ainsi contribuer à l'allègement du fardeau financier qui pèse sur leurs épaules en début de carrière. Cette initiative s'inscrit dans une vision d'écoresponsabilité et de soutien entre consœurs et confrères.

Ces actions concrètes ne sont que quelques exemples parmi d'autres que vous pouvez prendre afin de participer à cet élan de solidarité dans la profession juridique. Nous remercions nos consœurs et confrères qui contribueront dès maintenant à soutenir la relève juridique. Il va de soi que les Jeunes Barreaux continueront d'observer attentivement la situation de l'emploi chez les jeunes avocat.e.s du Québec. Nous sommes convaincus qu'en unissant nos forces, la profession juridique saura faire face à la crise actuelle avec l'ingéniosité et le dynamisme qui la caractérise.



1. Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec, JBM, 2016, en ligne : <https://ajbm.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/rapport-sur-la-situation-de-l-emploi-chez-les-jeunes-avocats-du-quebec-web.pdf>
2. Policy Brief, Preventing exclusion from the labour market: Tackling the COVID-19 youth employment crisis, May 2020, en ligne: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_746031.pdf
3. Id.
4. Id.
5. Id.